

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 121

1 décembre 2000

EVENEMENTS

- **La Banque européenne d'investissement (BEI) accorde 2 prêts totalisant 70 millions d'euros à la Tunisie pour la gestion des déchets solides, et pour le réseau de transport et de distribution d'électricité.** 25 millions d'euros sont destinés à l'élaboration de systèmes de gestion des déchets solides sur l'ensemble du territoire tunisien. Le projet comprend la création de 9 décharges contrôlées et de 17 centres de transfert de déchets. Un prêt de 45 millions d'euros est consenti à la Société tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG), pour des investissements destinés à renforcer le réseau de transport et de distribution d'électricité portant sur plusieurs sous-projets répartis sur l'ensemble du territoire tunisien (v. p2).
- **Chris Patten, le Commissaire aux Relations extérieures, a signé un accord de financement de 2 millions d'euros destiné à la Syrie pour un "Programme de formation à la sauvegarde du patrimoine culturel".** Ce programme est destiné à former, sur le terrain, des restaurateurs, des chercheurs et d'autres spécialistes syriens aux techniques de sauvegarde du patrimoine archéologique. Il est fondé sur la logique de l'intégration du personnel en formation dans des équipes d'archéologues qui opèrent déjà dans le pays. Le programme couvre seize projets distincts, lesquels seront coordonnés par la Direction Générale de l'Antiquité et des Musées (DGAM) du Ministère syrien de la Culture. L'ensemble du projet devrait être opérationnel dès la signature des autorités syriennes.
- **Le Comité MED du Partenariat euro-méditerranéen tiendra sa 65ème réunion le 6 décembre prochain à Bruxelles.** Quatre propositions de financement devraient lui être soumises pour avis. Elles concernent la Turquie pour un programme de réhabilitation consécutif au tremblement de Marmara et pour un programme de développement régional. Les deux autres propositions concernent la FEMISE pour un programme de recherches économiques et sociales et la Cisjordanie/Bande de Gaza pour une allocation globale.
- **Des experts des Chambres de commerce des pays de l'UE ont été sélectionnés suite à un appel à propositions lancé en août dernier. Dans le cadre du Programme ArchiMedes d'Eurochambres et de sa composante "Assistance stratégique",** ces experts ont été choisis pour mettre à disposition leur savoir-faire et leur expérience de "meilleure-pratique". Une série de missions de terrain menées par ces experts est en cours de mise en œuvre depuis le 13 novembre au Maroc, à Malte et en Jordanie, et une série de missions est en cours de préparation pour janvier 2001 pour le Liban, Chypre et la Turquie. Ces missions ont pour but de fournir une assistance dans le domaine du développement stratégique aux différentes chambres de commerce des Partenaires méditerranéens. "L'Assistance stratégique" offre un appui à celles qui désirent introduire de nouvelles procédures et/ou activités ou qui sont en phase de restructuration de leur organisation. Pour assurer leur développement à long terme, les Chambres de commerce et d'industrie doivent prendre certaines décisions stratégiques, notamment pour déterminer leur position et leur profil futurs dans l'environnement économique et politique au sein duquel elles opèrent.
- **La Syrie et le Liban ont exprimé leur forte détermination à renforcer les liens avec l'Union européenne et à avancer sur le plan de la conclusion des Accords d'association en cours de négociation.** A l'occasion d'une mission de députés du Parlement européen en visite en Syrie, au Liban et en Jordanie du 18 au 25 novembre, les responsables politiques de ces trois Partenaires méditerranéens ont aussi réaffirmé leur désir de voir l'UE s'engager davantage dans le Processus de Paix. Au niveau exécutif et parlementaire, ces responsables ont souhaité que l'UE se place en arbitre "neutre mais juste", pour faire "contrepoids aux Américains" (v. p2).

SYNOPSIS EUROMED

Edition No 121

1 décembre 2000

BEI/TUNISIE : DES PRETS POUR L'ENERGIE ET L'ENVIRONNEMENT (70 MILLIONS D'EUROS).

Les travaux concernant la gestion des déchets solides seront réalisés par l'Agence nationale de protection de l'Environnement (ANPE) en collaboration étroite avec le Ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire et les autorités locales. Ce projet contribuera à améliorer la qualité de vie de 2,5 millions d'habitants des 83 municipalités réparties dans les 9 gouvernorats (Djerba, Gabès, Mednine, Monastir, Nabeul, Sfax, Sousse, Kairouan et Bizerte). Il améliorera l'image de la Tunisie auprès de la clientèle touristique, et constituera un modèle exemplaire pour d'autres investissements similaires dans la région méditerranéenne. Le 2ème prêt concerne le secteur de l'électricité et s'ajoute à un prêt antérieur de 45 millions d'euros signé en 1998. Les différentes composantes du projet, dont la construction s'étale sur la période 1998/2001, permettront de contribuer à satisfaire la demande croissante d'électricité en Tunisie, dans des conditions de fiabilité nettement renforcées pour l'utilisateur. Le réseau électrique tunisien est interconnecté au réseau de transport d'électricité nord-africain constitué par le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

"COOPERATION INDUSTRIELLE": GROUPE DE TRAVAIL – PARIS, 22- 23 NOVEMBRE

Les participants à la réunion ont fait le point sur les conclusions du Sommet industriel de Tunis (12/13.5.) et de la Conférence ministérielle de Limassol (21-22.6.). Ils ont approuvé l'une des principales conclusions, c'est-à-dire inviter le secteur privé à se joindre au programme. Dans cette perspective, l'UNICE, l'UEAPME et Eurochambres avaient déjà été conviés à la rencontre de Paris. En ce qui concerne l'état d'avancement des différents programmes, la présentation des premiers résultats du programme "zones industrielles" a reçu un accueil très positif. La mise en œuvre des 3 autres axes prioritaires, "instruments et mécanismes du marché euro-méditerranéen", "innovation, technologie et qualité" et "réseau d'agences pour la promotion des investissements" est prévue pour 2001. Les participants ont aussi lancé le débat sur l'orientation du quatrième axe prioritaire qui cible un cadre réglementaire et politique pour le développement des PME. Le but est d'améliorer le climat pour les entreprises et de se concentrer sur une politique des PME afin de partager la "meilleure-pratique" déjà existante dans l'UE. La prochaine réunion du Groupe de travail se tiendra dans le courant du 1er semestre 2001.

DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN - JORDANIE/SYRIE/LIBAN - 18-25.11.

Selon Michel Dary, le président de la Délégation du PE pour les relations avec les pays du Mashrek et les Etats du Golfe, "le séjour a été très fructueux, notamment en Syrie et au Liban, où une évolution très positive s'est manifestée après un retournement complet de la situation qui prévalait auparavant dans les relations avec l'UE". Ces 2 pays ont "délibérément choisi d'avancer dans les négociations des Accords d'association", souligne le député européen. Un climat de confiance s'est installé avec l'UE, "nous avons gagné le pari de la confiance" ajoute-t-il. Lors de leur séjour au Moyen-Orient, les députés européens ont eu l'occasion de rencontrer plusieurs personnalités, parmi lesquelles le Ministre syrien du Plan, M. Issam el Zaïm, les Président et Premier Ministre libanais, MM. Lahoud et Hariri, ainsi que le Premier Ministre jordanien, M. Ali Abdul Rageb. Les parlementaires européens ont rendu visite aux camps de réfugiés palestiniens de Chatila et de Der'a. Ils se sont également rendus sur le site de quelques projets MEDA, à Talbilyah en Jordanie, au camp Faouar dans le Golan en Syrie, et sur les sites de mise en œuvre du programme CHOUF au Liban, chargé de la réconciliation et de la réintégration des populations déplacées.